

Lieu de réunion : Ecole maternelle
 Date de réunion : 08/11/2007
 Participants : Enseignants : école maternelle : Mme Sillon-Batard Directrice, Mme Bernard, Mme Cubertafon, Mme David, Mme Denier. M. Guimon, Mme Ravenaz .
 Parents d'élèves : Mme Adam, Mr Anton, Mme Braz, Mr Commeignes, Mr Laborde, Mme Lagache, Mme Ney, Mme Pavec, Mme Raba, Mme Rougelot, Mme Sandouly
 Mr le maire de Saint Laurent Médoc Mr Henri Laurent, Mr l'adjoint aux affaires scolaires Mr Gilbert Gaillard
 DDEN : Mr Claude Batisse
 Médecin scolaire : Mme Catherine Barrière

ORDRE DU JOUR :

- compte rendu de la visite des services « Hygiène et sécurité », prévisions de rentrée, règlement intérieur, site école.
- Points divers : sortie vélo, organisation des récréations

SYNTHESE

Rapport « hygiène et sécurité »

Mme Catherine Barrière, médecin scolaire, présente le rapport de Mr Rousseau, inspecteur du rectorat « hygiène, sécurité et conditions de travail », venu pour une visite d'école à la demande du médecin, elle-même sollicitée par des parents d'élèves.

La visite s'est effectuée le 16 Octobre 2007 en présence de Mr Rousseau, Mme Catherine Barrière, Mr Le Maire, Mr Batanéro, responsable technique à la mairie de St Laurent, Mr Fernandez, missionné par la collectivité ayant en charge le suivi de la sécurité du chantier, Mr Denis Moreau directeur de l'école élémentaire, Mme Corinne Sillon Batard directrice de l'école maternelle. (Chargée de classe ce jour là Mme Sillon Batard n'a pu suivre qu'une partie de la visite)

Conclusions du rapport:

- Travaux de désamiantage des sols : Selon l'expertise du bureau de sécurité, « les concentrations dans l'air ambiant des poussières susceptibles de s'être dégagées durant les travaux de désamiantage effectués en milieu ouvert et aéré, sont proches de zéro....Fort de ces éléments d'appréciation, le risque d'exposition des personnels et des publics à l'inhalation des poussières d'amiante s'avère dans un tel contexte très peu significatif.
- Sanitaires : le nombre de postes d'eau y est insuffisant. Il conviendrait de remplacer les torchons par des serviettes jetables à usage unique.
- Le sable fin qui couvre la majeure partie des extérieurs s'imisce dans les locaux, rend les sols glissants et sales. Il est préconisé des paillasons aux pas de portes et des supports de matelas pour les temps de repos pour que les matelas ne soient pas posés à même le sol.

Observations des membres du conseil :

- Les torchons seront remplacés par des serviettes en papier. Les membres présents se renseignent auprès d'autres écoles sur le mode le plus efficace de distribution, la qualité des serviettes la plus satisfaisante, le coût.
- Les paillasons existent déjà côté cour, leur efficacité est certaine mais insuffisante, le sable s'imisce dans les vêtements et à l'intérieur des chaussures. Il se répand quand les enfants se déshabillent et se déchaussent.

La cour bétonnée a incontestablement ses adeptes depuis fort longtemps, nombreux sont les parents exaspérés de voir leurs enfants revenir très sales de l'école. D'autres n'envisagent pas un environnement de béton, doutent des « avantages » du bitume, font valoir que le sable amortit les chûtes, que les cas d'impétigos (qui entraînent une exclusion de l'école jusqu'à complète guérison) ne sont pas plus fréquents dans cette école que dans d'autres en attestent les cahiers d'appel renseignés tous les jours dans les classes.

Mme Lagache précise que son enfant ne souffre pas d'impétigo mais de problèmes dermatologiques récurrents tout aussi difficiles à soigner compte tenu du manque d'hygiène de la cour. Elle explique que d'autres parents partagent avec elle les mêmes soucis.

A la fin des travaux, il faudra nécessairement repenser la cour de récréation lors du traitement des travaux de réalisations des VRD. Les enseignants espèrent que l'aménagement sera pensé par des professionnels qui trouveront une alternative entre le tout sable et le tout béton, les jeux à courir, grimper... et les jeux calmes avec des sites aménagés en conséquence sur des surfaces diversifiées.

Mr le maire précise que les jeux démontés ne seront pas remontés, en revanche, de nouveaux devraient être achetés.

- Depuis la rentrée scolaire, les matelas du dortoir ont été remplacés par des petits lits sur pieds. Comme c'était déjà le cas auparavant avec les matelas, les lits sont personnalisés (chaque enfant a un lit qui lui est propre).

Prévisions de rentrée

Mme la directrice donne lecture des observations qu'elle a transmises à l'inspection académique.

Les effectifs prévus marquent une nette augmentation : 190 à la rentrée 2008. Ce total n'a jamais été atteint. Ces prévisions s'appuient principalement sur les tableaux de naissances fournis par la municipalité (66 enfants nés en 2005). Or, il faut savoir que les effectifs donnés par les tableaux sont toujours largement en-dessous de la réalité. Pour exemple, les tableaux de naissances 2004 laissaient envisager l'inscription de 33 élèves en Petite Section, ils sont en réalité 56.

De plus, ces prévisions ne tiennent pas compte de la situation de la commune qui voit la création de deux nouveaux lotissements et une résidence, soit 122 logements, soit entre 305 et 311 nouveaux habitants au cours de l'année 2008. Ainsi, la huitième classe serait d'ores et déjà envisageable.

Mr Le Maire précise qu'il n'est administrativement et juridiquement pas possible de construire la huitième classe maintenant, même si une extension de la construction en cours est déjà prévue.

Ainsi, si la huitième classe est ouverte, il faudra louer un préfabriqué en plus de ceux qu'il reste à prévoir quand la deuxième tranche de travaux débutera. Sur ce point, Mr le maire assure la directrice qu'un prochain comité de pilotage permettra la concertation avec les enseignants pour la prévision et l'installation des classes provisoires.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est reconduit à l'identique. Approuvé par les membres présents, Il sera distribué prochainement dans les familles.

Site école

L'idée d'un site école en lien avec celui de la mairie est accueillie favorablement. L'agent attaché à l'actualisation du site de la commune est mis à disposition pour une information auprès des enseignants.

Sortie vélo des grandes sections

Le règlement en vigueur interdit les sorties sur routes et n'encourage pas les sorties des Grandes Sections même sur les pistes. Quel avenir pour notre traditionnelle (plus de 15 années successives) et non moins attendue sortie du mois de Mai ? Du fait des travaux, il se pose également le problème du stationnement des vélos les jours des séances d'apprentissage.

Pour toutes ces raisons, les enseignants réservent leur réponse.

Organisation des récréations

Mme Sillon Batard rappelle l'organisation en place :

Les récréations sont surveillées par deux personnes adultes sauf pendant 10 mn, de 13h20 à 13h30, où seul un enseignant reste responsable. Les enfants de PS étant tous couchés et les élèves déjeunant chez eux n'étant pas tous revenus, les enseignants gardent ce dispositif.

Notre cour de récréation est beaucoup moins vaste mais ne présente pas de zones cachées. Cependant, les enseignants regrettent que les jeux de cour aient été enlevés, ils permettraient une plus grande diversité des jeux et une meilleure répartition des enfants.

La tâche des enseignants est principalement une tâche de surveillance : ils sont bien souvent aidés par les enfants eux-mêmes qui rapportent inlassablement faits et méfaits des autres. Les enseignants rappellent le règlement, isolent les plus turbulents, consolent ou encore rassurent les inquiets. Dans tous les cas, les chutes sont souvent imprévisibles et de ce fait ne sauraient être évitées même si on augmentait le nombre de surveillants.

Les zones présentant un danger ou un risque sont signalées à la mairie.

Pour ce qui est de la surveillance dans les toilettes, nous n'envisageons pas de fermer les toilettes pendant le temps de récréation afin de laisser les enfants satisfaire un inconfort compréhensible ; (Pour éviter une trop grande fréquentation, les enfants passent aux toilettes collectivement dans la matinée avant les récréations, mais inmanquablement certains veulent y retourner !)

Nous n'envisageons pas non plus de prévoir une personne de surveillance dans les toilettes pour différentes raisons :

- La fréquentation des toilettes pendant les récréations est faible pour la raison évoquée plus haut.
- Cette zone est très fréquemment traversée pendant les récréations, par les 14 adultes de l'école (et plus certains jours) qui trouvent là le seul point sanitaire qui leur est réservé. Les ATSEM y changent et douchent les enfants qui se sont salis... Sur les 163 élèves la probabilité est grande !
- Même si on ne leur accorde pas de rôle de surveillance, par leur seule présence, les parents qui accompagnent leurs enfants jusqu'au dortoir de 13h20 à 13h40 en passant par les incontournables WC, peuvent décourager des enfants venus pour de mauvaises raisons.

Dans tous les cas, les temps de récréations sont très attendus par les enfants qui éprouvent là leur besoin de se dépenser bien naturel à leur âge.

Les essais d'échelonner les récréations ont échoué dans la mesure où les enfants qui jouent parasitent la concentration de ceux qui sont en classe.

Les projets de restructuration de l'école permettront peut-être l'existence de cours distinctes (à ce jour l'aménagement de la cour (ou des cours) reste à prévoir)